

LE
MONITEUR DE LA MODE.

LANDES-
UND STADT-
BIBLIOTHEK
DÜSSELDORF

MODES,

Renseignements divers, description des toilettes.

Chaque année, il semble que le grand monde parisien ait un peu plus de peine à quitter ses habitations de campagne ou à revenir de ses voyages, pour reprendre ses habitudes de la ville. Très peu de salons sont encore ouverts, et l'on se plaint d'émigrations nombreuses pour les climats toujours purs sous un ciel toujours bleu. Le froid et la pluie ont fait peur à plusieurs des beautés les plus admirées chaque année dans les réunions de l'hiver. En attendant, nos principaux interprètes de la mode rivalisent d'inventions charmantes qui n'attendent pour être mises au jour et déployer toutes leurs séductions que le commencement des grandes soirées de musique et le retentissement des premiers sons de l'orchestre de danse. Déjà même nous avons vu, soit au théâtre, soit dans quelques hâtives soirées, de délicieuses sorties de bal, en soie piquée, ou en cachemire brodé au passé ou soutaché d'or, dont plusieurs avaient été fournies par la maison *Lhopiteau*. Toutes les créations de cette maison, dont l'importance devient de plus en plus grande, portent un cachet d'élégance sérieuse et de parfaite distinction qui la rendent à nos yeux, digne d'une recommandation tout à fait spéciale.

Elle a comme pardessus, deux très jolies nouveautés : l'une est un paletot cintré à la taille, large du bas, avec une pèlerine cardinal garnie de guipure gothique froncée dos à dos, des manches à revers de guipure, une garniture de boutons sur les plis de la manche, et tout au bord, une petite roche de satin formant volant.

L'autre, le mantelet Marion Delorme, vêtement très habillé sans manches avec de gros plis à la jupe et une riche garniture de guipure formant étoile.

Cette forme est en ce moment celle qu'elle conseille de préférence pour les vêtements de velours, de même que des étoffes de soie elle fait plus particulièrement des pelisses et des polonaises, et des paletots avec les draps unis ou côtelés qui, cette année, ne se portent guère que noirs ou marrons.

Madame *Pauline Conter*, dont on connaît le talent véritablement artistique, fait les robes simples pour la ville à gros plis sur le devant, avec garnitures de boutons petits dans le haut et s'élargissant dans le bas, ou de nœuds de passementerie également graduées de grandeurs. D'autres sont ornées au corsage de plusieurs rangs de passementerie qui passent sur les manches entre les bouffes et vont se nouer sur les épaules.

Nous avons admiré dans ces belles et vastes galeries de la maison *Lhopiteau* plusieurs délicieuses robes prêtes à être expédiées à une mariée.

D'abord, pour la cérémonie, une robe de satin blanc, tout unie, ornée d'une garniture de boutons de perles en avant de la jupe et sur les larges manches *Anned Autriche*, fendues, bordées de cygne, et ayant en dessous d'autres manches plates, également de satin blanc, avec poignets de cygne.

Pour le bal, une robe aussi de satin blanc recouverte de tulle avec trois ruches dans le bas, chacune de ces

ruches entourée de chaque côté d'autres petites ruches de tulle illusion, et une double jupe de tulle repincée trois fois dans le haut par de petits bouquets de roses pompons; au corsage des cordons de feuillage, et des bouquets de roses pompons au milieu de la poitrine et sur les épaules.

Pour la ville, une robe de taffetas mauve de deux teintes, ayant dans le bas cinq petits volants découpés, l'un foncé et l'autre clair, remontant en tablier sur le devant, formant plastron au corsage, et pyramides sur chaque côté de la jupe, des manches plates dont les jockeys sont cinq petits volants qui descendent, et les poignets cinq plus petits volants qui remontent.

Une autre, de velours royal marron, a deux petits volants dans le bas, et un troisième grand volant qui retombe sur les deux autres, une ceinture à longs bouts noués sur le côté, un corsage formant petit fichu garni d'effilés, et des manches arrondies et fendues jusqu'à la saignée.

Pour le soir, les manches continuent à se faire larges et ouvertes, mais pour le matin elles se font toutes fermées.

Plus que jamais, la fourrure occupe un rang élevé parmi les principaux luxes de la toilette, et certains fabricants renommés, tels que M. *Bouguineaux-Loley*, qui ne se bornent pas à vendre des pelleteries, mais qui sont des créateurs d'objets de goût, et de fantaisie élégante, élargissent de beaucoup le cadre de leur riche spécialité.

Dans ces spacieux magasins de la reine d'Angleterre, qui renferment tant de merveilleuses fourrures dont une seule dépasse le prix d'une parure de diamants, nous avons remarqué des garnitures de martre-zibeline qui, par leur nuance foncée et la qualité de leur poil, sont tout aussi rares et tout aussi précieuses qu'une pierre sans tache ou qu'un camée parfait. M. *Bouguineaux-Loley* garnit de ces martes que lui seul possède à Paris, de splendides manteaux de velours amples et longs, dont les manches un peu étroites du haut sont immenses du bas. Il les dispose en garnitures pour le bas de ces manches, en cols d'une coupe toute nouvelle et dont l'originalité lui appartient, ou en larges étoles qui retombent en avant jusqu'au bas du vêtement. Il entoure de moelleuse et blanche hermine les pelisses de velours pour toilettes habillées en voiture, et les séduisantes sorties de bal; et il dispose pour les robes ou les pardessus de drap, des cols et des rouleaux d'astracan qui les complètent ou plutôt les transforment d'une façon charmante. Le chinchilla, le petit-gris sont aussi employés par lui d'une manière très heureuse. Ses manchons, ses berthes, ses manchettes offrent une variété unique de couleurs et de prix, depuis la martre irréprochable dont nous parlions tout à l'heure, jusqu'au chien sauvage à longs poils que la mode a adopté comme caprice passager, et il n'est rien de ce qui tient à la fourrure qu'on ne puisse trouver dans ce magasin hors ligne, sauf ce qui est positivement vulgaire et laid.

Les belles peaux d'ours et de loups blancs pour couvertures dans les équipages et pour tapis de pied, sont d'un luxe majestueux, et bien approprié aux rigueurs de la saison.

Mais, quoiqu'elle apporte, cette saison, un redoublement de tristesse aux souffrants et aux malheureux, elle est saluée et accueillie avec joie par les privilégiés du sort, comme celle des fêtes et des plaisirs, et chaque interprète

accepté de la mode s'efforce de réunir autour de lui pour ce moment spécial toutes les tentations qu'il a pu trouver dans son imagination. La maison *Tilman* est certainement l'un de ces palais de fées qui renferment le plus de séductions irrésistibles. Au milieu de toutes ses coiffures délicieuses, lorsqu'il s'agit de faire un choix, on ne sait à laquelle s'arrêter, car la dernière qu'on vous présente paraît toujours encore plus jolie que les autres.

La forme typique de ces coiffures est ronde. Mais elle est obtenue par tant de combinaisons diverses des fleurs, des plumes, de l'or, du velours et de la dentelle qui les composent, que presque aucune d'elles n'est absolument semblable aux autres.

Des torsades de velours noir, vert, bleu, nacarat poncé, ou fleur de pêcher, c'est-à-dire assorti à chaque toilette, sont entourées de galons ou de cordelières d'or avec glands. Un large nœud à bouts pointus garnit tout le derrière de la tête, et une belle plume d'autruche contourne un des bandeaux ou retombe droit, et très bas de côté.

Une couronne toute ronde, de petites fleurs de velours vert myrte, a une sorte de diadème un peu élevé sur le front, et une touffe allongée faisant cache-peigne en arrière.

Une *reine de seize ans* est une délicieuse fantaisie composée de bleuets divisés par petites touffes rondes qui font une véritable couronne royale au-dessus du front, un simple cordon relié par des galons d'or des côtés et s'arrondissant en arrière en petit toquet à jours. Quelques bleuets retombent en arrière à l'extrémité de tiges d'or. Mais lorsqu'il s'agit de quelque chose d'aussi insaisissable que la fantaisie qui préside à l'assemblage des fleurs, une description est bien insuffisante, et il faut voir soi-même ce qu'elle essaye seulement d'indiquer.

Quelque chose de gracieux, de jeune et qui coiffe à ravir presque toute les femmes, mais qui convient surtout aux jeunes filles, c'est une couronne absolument ronde de dentelle ruchée, coupée par quelques nœuds de velours noir posés irrégulièrement, et absolument au gré de la physionomie et du caprice de chaque personne. Cette coiffure peut servir pendant tout un hiver en paraissant renouvelée chaque fois, au moyen d'une petite touffe de fleurs assortie à chaque toilette, que l'on ajoute soi-même, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre de cette coiffure, et qui la rend tout à fait gentille et coquette.

Citons encore comme aperçu seulement :

Une velléda de lilas blanc à grappes retombantes sur le front et en arrière, et couchées des côtés, avec feuilles en dessus.

Des coquelicots à touffe double sur le front, touffe ronde à droite, nœuds très compliqués avec glands d'or retombant à gauche, et cache-peigne de coquelicots. Ces fleurs, qui avancent sur le front, passent en arrière des bandeaux et continuent au-dessus du cou, paraissent disposées à même les cheveux sans être montées en couronne, et produisent un effet charmant de grâce sans apprêt.

Enfin et pour nous arrêter, car l'espace nous limite :

Un turban de violettes de Parme de deux tons, mélangées de pensées de velours et d'iris lilas, est tout à fait dans le style antique.

Lorsqu'il s'agit de mouchoirs, le nom de *M. Chapron* est celui qui éveille au plus haut point l'idée de distinction qui se sépare si peu de celle de véritable élégance. Il n'est personne qui ne songe à demander à la *Sublime-Porte* les mouchoirs de prix pour un cadeau important ou une occasion solennelle. Mais on achète les mouchoirs plus simples dans un magasin obscur, chez une lingère inconnue, et on se plaint ensuite de n'avoir pu choisir qu'au milieu d'un nombre d'échantillons très limité. La maison *Chapron*, par la position exceptionnelle qu'elle a su se faire, est à peu près la seule, il est bon de s'en rendre compte, dans laquelle on trouve, non-seulement des merveilles d'exécution qui ne peuvent se faire que là, mais en même temps un choix

tout à fait complet des mouchoirs les plus simples et les moins chers. Un grand avantage qu'elle offre encore, c'est qu'elle ne vend que des broderies blanches et par conséquent présentant l'aspect qu'elles devront conserver, tandis que les ouvrages vendus dans leur neuf, c'est-à-dire écrus, produisent souvent ensuite de grandes déceptions.

Les mouchoirs à bordures de couleur, découpées au point de chaînette ou au point ture, se portent toujours beaucoup pour demi-toilettes, ainsi que ceux à simple ourlet entouré d'une légère guirlande. Ils continuent à se faire très petits avec un simple chiffre ou des armoiries à l'un des coins.

Les voilettes, meuble tout à fait indispensable, continuent aussi à se faire petites et généralement rondes. Mais tout en se rapportant à un type uniforme, elles sont très diversifiées entre elles par la nouveauté et le fini de leurs dessins. Ceux que compose *M. Violard*, le fabricant en renom, sont des plus heureux et des plus soigneusement exécutés. Nous en avons vu de tout à fait hors ligne sur des volants de Chantilly et d'Angleterre et sur des tuniques de point d'Alençon et de Bruxelles.

Voici venir l'époque où se décident, puis se concluent un grand nombre de mariages. Bientôt la maison *Lassalle*, dont le bon goût et le tact exquis sont bien connus et appréciés, va être mise en réquisition de toutes parts pour la composition des trousseaux et des corbeilles. Elle vient déjà même d'en adresser quelques-uns d'une grande beauté et d'une grande richesse.

Parmi les choses charmantes qu'ils comprenaient, nous avons eu le plaisir de voir :

Une délicieuse toilette de satin bleu Louise, garnie au bas de la jupe de velours bleu remontant sur les devants, avec corsage François I^{er} à crevés de satin et plastron de velours, manches plates de velours et petites manchettes d'application.

Une autre de velours impérial lilas, garnie de velours et de lacets d'or chinés, à corsage tout à fait nouveau, mais qui par son originalité échappe tout à fait à l'analyse.

Une autre de taffetas vert clair à semé de fleurs de velours vert plus foncé, en relief.

Une robe de bal de tulle blanc, toute bouillonnée à la jupe, garnie dans le bas de larges rubans de taffetas blanc bordés de dentelle noire et de blonde blanche, et retenue de côté dans un anneau de roses et de feuillage saupoudré d'or. La coiffure, le bouquet de corsage et les bouquets d'épaules sont assortis à cet anneau.

En demandant à la maison *Lassalle* une de ces toilettes de bal qu'elle sait faire si séduisantes, il est essentiel de lui adresser un petit corsage collant. Avec cette seule indication et celle de la longueur de la jupe, elle fait exécuter une toilette complète pour des personnes qu'elle n'a jamais vues, et qui se trouvent presque toujours mieux habillées que dans des vêtements faits sous leurs yeux et essayés bien des fois.

Aux personnes qui désirent choisir elles-mêmes leurs robes, elle envoie des étoffes en pièces, de même que des châles, des dentelles et des bijoux que l'on peut tous renvoyer sans obligation de rien garder s'ils ne plaisaient pas.

Les bijoux à la mode sont toujours le peigne d'or à boules ou à galerie, les bracelets variés de mille façons, les chaînes sautoirs renouvelées par l'addition du gland qui les termine à la ceinture, et les chaînes *Mathilde*.

Les plus beaux châles ont le fond d'une seule couleur, noir pour les plus ordinaires, blanc ou rose de Chine pour les plus habillés. Leurs dessins sont d'une grande originalité et de couleurs assez voyantes où dominent les tons roses et violacés.

Pour cette belle spécialité qui demande d'une part beaucoup d'habitude et beaucoup de goût, de l'autre une entière confiance, nous recommandons vivement la maison *Lassalle*, qui possède et peut inspirer en toute assurance les dispositions requises.

On peut aussi profiter en ce moment de très grands avantages qu'offre cette maison pour l'acquisition de bronzes d'art sur lesquels, par suite de fin de bail, elle fait d'importantes réductions de prix.

Les plus beaux ameublements qui s'exécutent en ce moment sont en cette magnifique moquette Gobelins dont nous avons vu de si admirables spécimens chez MM. *Desvignes, Rives et Cie*, ces fabricants aimés de la haute société parisienne. Les cabinets de travail et les salles à manger se tendent en reps uni ou rayé ou en velours foncé qui s'harmonise si bien avec le vieux chêne; et le lampas brocatelle, jolie fantaisie, a un grand succès pour les petits salons et les chambres à coucher.

La maison *Desvignes, Rives et Cie* s'occupe de ses créations d'été, qui sont toujours pour nous quelque coquette et gracieuse surprise.

Chaque fois aussi que nous avons l'occasion de passer dans le quartier qu'habite mademoiselle *Anna Loth*, nous faisons d'agréables découvertes parmi ses mignonnes lingerie, empreintes d'une si délicate distinction. Ces jours-ci c'étaient des manches de tulle pour mettre sous les larges manches fendues d'une robe de soie très habillée. Elles étaient extrêmement larges et avaient un poignet juste, formé d'un bouillon de tulle sur transparent mauve, avec nœud mauve sur le côté et petite dentelle noire fronçant sur la main. Sur ce poignet retombait un magnifique volant de guipure antique, surmonté d'un bouillon semblable à celui du poignet.

C'était une herbe de dentelle noire décollée, à bouts arrondis, et dont tous les plis étaient fixés par de petits choux de taffetas.

C'étaient des cols *matelots*, des cols et des manchettes *carcan*, des fichus et des chemisettes à plis suisses avec biais de velours, mais surtout de petits bonnets d'une gentillesse adorable: les uns de crêpe rose, bleu, mauve, ou vert, à ruches de crêpe pareil découpé, entremêlées de dentelles ou de blondes; les autres à fonds très tombants de tulle brodé avec nœuds de rubans artistement disposés, et groupes de fruits ou de fleurs.

Le bonnet napolitain a son fond tombant et un peu carré en point de Venise noué, avec une traverse de taffetas vert terminée à droite par un très joli nœud entremêlé de fleurs, de velours rouge, et en dessous des touffes de fleurs, de fruits et de longues herbes. Sur le front, une ruche de dentelle noire.

Les deux petites filles d'une amie que nous trouvions plus gentilles qu'à l'ordinaire sans nous rendre bien compte d'abord de ce qui les embellissait ainsi, n'ont pas tardé à nous dire avec la charmante indiscretion de leur âge, qu'elles mettaient pour la première fois des toilettes complètes qu'une de leurs tantes leur avait fait faire pour leurs étrennes au magasin de *Saint-Augustin*. Nous n'avons plus été étonnée, car personne mieux que madame *Thorel* ne s'entend à habiller ces chers petits enfants selon leur âge, leur physionomie, leurs habitudes, et presque selon leur caractère.

Louise, l'aînée, avait une robe de taffetas mille-carreaux, brun et blanc, tout unie à la jupe, à plastron avec châle garni d'effilés au corsage, à manches plates avec jockeys garnis d'effilés. Une basquine ajustée, de velours noir, boutonnée en avant jusqu'à la taille, à manches larges mais à coudes, et à revers garnis de boutons. Un col et des manchettes de mousseline brodée. Un chapeau rond de velours noir orné d'une jolie plume d'autruche rejetée en arrière, et d'une autre petite plume en-dessous. Et des guêtres de velours noir sur des souliers vernis.

Pour Lucie, de quelques années plus jeune, c'était une robe de taffetas bleu décollée carrément, et l'encolure bordée d'un velours noir. Le haut des manches à bouffants étroits coupés par un velours surmonté de boutons, et le bas tout à fait juste, et de chaque côté de la jupe deux montants de velours séparés par une rangée de boutons.

Puis une casaque de taffetas pareil montante et boutonnée jusqu'au bas par une rangée de boutons entre deux velours. Un chapeau rond de velours noir orné d'une plume de coq bleue, et en dessous, vers la tempe gauche d'une petite touffe de roses pompons.

La crinoline n'était pas plus oubliée dans leur toilette que dans celle des grandes personnes qui, bien qu'on en dise parfois, ne nous semble nullement y avoir renoncé. A peine peut-on dire qu'elles en aient diminué le volume, en effet, les exagérations de mauvais goût ont fini par tomber sous le ridicule, mais ce qui caractérise les jupes d'acier *Tavernier* de la maison *Creusy*, c'est qu'elle ont toujours évité cette exagération qui est en tout l'ennemie des meilleures choses. Les jupes d'une forme excellente, parfaitement combinée pour bien soutenir les robes et gêner le moins possible les personnes qui les portent, n'ont jamais infligé à leur démarche cet air d'affectation dont elle recevait inévitablement l'apparence de certaines contrefaçons et imitations malheureuses qui ont essayé de lutter avec la jupe *Tavernier*.

Les tissus appropriés à la saison dont sont faits les jupes qui se trouvent en ce moment dans les magasins de *M. Creusy* sont les plus doux, les plus souples que l'on puisse désirer, les dessins en sont distingués, les couleurs harmonieuses, et l'acier comme toujours d'une trempe irréprochable. C'est, en un mot, le seul qui puisse se plier à tous les mouvements, être heurté dans la rue, foulé dans un théâtre, pressé dans une voiture, sans garder la moindre déviation, le moindre faux pli et sans se briser. Aucun autre enfin ne pourrait sans doute, comme celui-ci, s'enrouler sur lui-même de manière à occuper un si petit espace qu'une jupe très ample en étoffe de laine plus ou moins épaisse, tiennent facilement dans un étroit carton. Cela permet de le faire voyager à de grandes distances sans aucune difficulté, et de le retirer de cette prison après une longue détention pour le faire immédiatement passer sous la plus fraîche et la plus diaphane toilette sans que rien n'ait été altéré dans sa souplesse ni dans sa forme.

Madame Marie DE FRIBERG.

GRAVURE DE MODES N° 586.

TOILETTE DE JEUNE PERSONNE. — Coiffure ornée de perles exécutée par M. Croizat.

Robe de tarlatane blanche ornée de ruban de taffetas lilas *Ophélie* (nuance nouvelle lilas rosé).

Corsage carré garni en haut de deux petits bouillonnés de tarlatane faisant tout le tour du corsage, et ayant au bas un petit volant de tarlatane bordé d'une petite ruche neige de tulle.

Les manches bouffantes de la robe de dessous sont recouvertes par deux œillettes en tarlatane bordée d'une ruche de tulle.

Corsage plat. Taille ronde avec ceinture de ruban continuant en écharpe et se nouant sur le côté.

Le bas de la jupe est garni sur 45 centimètres d'un bouillonné de tarlatane capitonné de petits choux à quatre coques de ruban avec une perle au milieu.

Un rang de bouillonné forme tête à cette garniture. Il y a aussi sur la garniture du corsage un rang de nœuds de ruban avec perle au milieu.

Coiffure Montespan ornée de fleurs de perles et de cordons de perles, exécutée par M. Croizat.

Robe de dessous de taffetas blanc.

Robe de tulle blanc ornée de velours bleu azur, de dentelles d'argent et d'étoiles d'argent.

Corsage décollé en cœur arrondi, bordé en haut par une petite dentelle d'argent relevée et par une autre dentelle d'argent haute de 8 centimètres qui retombe en petite berthe s'arrêtant sous l'épaulette devant et derrière.

L'épaulette est en velours bleu; elle vient mourir sous le bras; elle est bordée dans la partie supérieure par un picot en dentelle d'argent, le bas est uni.

La manche de dessous est en taffetas et bouffante; elle est recouverte par un bouffant de tulle retenu au bas par une bande de velours avec étoiles d'argent; cette bande est bordée par une petite dentelle d'argent.

Le corsage de tulle est à plis; il est retenu par un corselet de velours faisant pointe du haut et du bas; le bord du haut garni d'un picot d'argent.

La jupe longue est composée de bouillonnée de tulle; elle est recouverte par une double jupe de dentelle ouverte devant. Des bandes de velours bleu avec étoiles retiennent le bas de ces tuniques et les rendent bouffantes. Une dentelle d'argent retombe de chacune de ces bandes de velours.

Coiffure à bandeaux relevés avec touffe de volubilis roses à feuillage vert en cache-peigne très bas.

Robe de dessous de taffetas rose.

Robe de dessus de tulle rose recouvert de tulle vert lumière, orné de rubans de taffetas rose et de touffes de volubilis roses et feuillage vert.

Le corsage, très décolleté, est garni d'une draperie de tulle rose recouvert de tulle vert, retenu au milieu par un petit poignet liseré, et sur chaque épaule par une touffe de volubilis. Un beau bouquet de volubilis au bas de la draperie.

Corsage en pointe.

Manches très courtes bouffantes en deux tulles avec petit volant aussi en deux tulles.

Les trois jupes sont légèrement relevées par des rubans roses partant de la taille et revenant en anneaux sous la jupe.

A la jupe du haut il y a, sur chaque ruban, une belle touffe de volubilis avec leur feuillage.

Coiffure de bandeaux relevés, ornée d'une couronne de feuillage de velours-dahlia à laquelle sont mêlés des diamants.

Robe de dessous de taffetas blanc.

Robe de dessus de crêpe blanc avec volants de tulle et cordons de feuillage de velours.

Corsage décolleté de crêpe. Berthe de crêpe. Manche de dessous de taffetas bouffant. Manche *aillette* ouverte devant en tulle.

Sur la jupe de crêpe courent de longs et légers cordons de feuillage. Sur le devant, ce feuillage forme des guirlandes en *tablier*, très légers au milieu. Tout autour de la jupe il y a des montants composés de volants de tulle gaufré superposés. Au bas, deux volants aussi de tulle gaufré font tout le tour.

Sur la berthe, de légers cordons de feuillage en bordent le bas et forment des ondulations. Ces feuillages se réunissent au milieu et sont retenus par une agrafe en diamant.

Un léger cordon de feuillage borde la manche de tulle.

PLANCHE DE DÉTAILS.

N° 1. COIFFURE DE SOIRÉE. — Des bouillonnés en tulle et des rouleaux en velours alternant, forment le fond; sur le côté gauche de la coiffure, se trouve un bouquet de larges pensées avec feuillage d'où s'échappe un large coquillé de dentelle noire. Des barbes de tulle illusion retombent sur les épaules; des coquillés de tulle illusion forment une sorte de passe à cette coiffure.

N° 2. PETIT BONNET ROND. — Le fond est composé d'un quadrillé de petit velours, de blonde blanche et de blonde noire. Les côtés et le derrière de ce bonnet sont ornés de deux rangs de blonde blanche entre lesquels est placé un ruché à gros plis en ruban de taffetas découpé. Ce ruché s'arrête pour que le dessin ne soit orné que d'un seul rang de blonde. Une ruche de dentelle noire garnit le tour du bonnet; entre le quadrillé et la passe à droite de ce bonnet, est un nœud en taffetas n° 16.

N° 3. COIFFURE DU MATIN formée d'un large rond en mousseline avec application de valenciennes encadrée dans un petit biais en mousseline piquée. Une riche valenciennes entoure le rond; une coulisse placée derrière et en dessous sert à maintenir cette coiffure sur les cheveux, un large nœud en taffetas n° 22 en termine l'ornement.

N° 4. BONNET DE LINGE, orné sur le devant d'un double rang de garniture en mousseline festonnée; ces garnitures sont coquillées sur les joues où les rangs se multiplient. La passe de ce bonnet est formée de plusieurs bouillonnés en mousseline et d'entre-deux brodés au plumetis. Une petite bande festonnée retombe sur le fond qui est en mousseline unie. Le bavotet

est en mousseline festonnée, une bouffette de taffetas n° 5 orne le côté de ce bonnet dont les brides sont en taffetas n° 16.

N° 5. BERTHE CARRÉE composée d'un fond en tulle bruxelles sur lequel sont échelonnées des petites blondes blanches montées sur un velours cerise n° 1.

Le bas de cette berthe est orné d'un double rang de blonde anglaise haute de 10 centimètres. Deux choux en velours pareil à celui qui se trouve à la tête des blondes, sont placés sur le devant.

N° 6. CHEMISETTA A MANCHES BOUFFANTES, en mousseline suisse pour mettre sous les *zouaves* de velours. Cette chemisette est à pièce dans le dos et boutonnée sur le devant.

Les devants sont à plis suisses.

Les poignets, le col, les manches sont garnis d'une bande, et le devant en mousseline brodée.

N° 7. COL, formé d'une application de valenciennes séparée par un intervalle en jaconas figurant de petits plis. Une valenciennes haute de 2 centimètres termine ce col.

N° 8. COL EN MOUSSELINE à petits plis suisses fixés par un biais piqué, une double garniture de mousseline avec ourlet.

N° 9. BOUILLON EN JACONAS, avec manchettes assorties au col n° 9.

N° 10. MANCHE BOUFFANTE avec manchettes assorties au col n° 8.

UN COQUIN DE NEVEU.

I.

Les oncles d'Amérique sont morts et enterrés depuis longtemps; ils ont d'ailleurs dignement rempli leur office et dans la vie réelle et dans la comédie. Mais les coquins de neveux subsistent toujours, et je crois qu'il subsisteront ainsi jusqu'à la fin du monde.

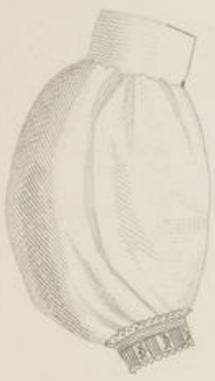
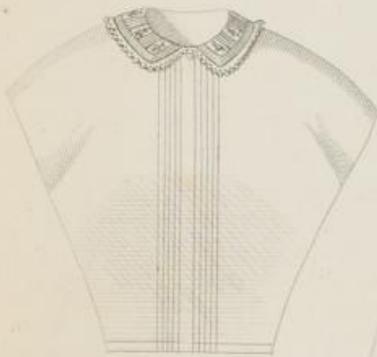
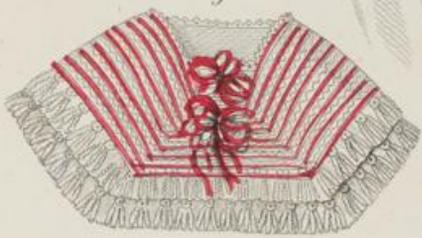
Témoin Félix Cassegrain, l'unique neveu, l'unique parent, l'unique héritier de M. Pierre-Antoine Campestris, maire de sa commune, un des plus riches propriétaires, une des notabilités de la Haute-Garonne.

Pierre-Antoine n'avait qu'une sœur, plus âgée que lui de quelques années, et c'est le fils de cette sœur qui est l'unique héritier du bonhomme.

En homme riche, M. Campestris n'a pas voulu que son neveu fût élevé comme dans le commun des paysans au milieu desquels il était né; et il l'a successivement envoyé au collège de Saint-Girons et au lycée de Toulouse, et le neveu, qui n'était pas plus bête qu'un autre, a parfaitement répondu aux intentions de son oncle, en conquérant, après neuf années d'études, le premier des grades universitaires. Ce diplôme de bachelier ès-lettres a coûté plus d'un écu rudement acquis. Mais qu'importe? avec lui, désormais, Félix Cassegrain peut aspirer à tout, et la prétention de son oncle, c'est qu'il arrive à tout ce que peut désirer de mieux un honnête homme.

Pour commencer, Félix aspire à ajouter deux nouveaux parchemins à celui qu'il possède déjà. Bachelier ès-lettres, il veut être licencié en droit et avocat. Quelques années d'études suffisent pour atteindre ce but.

La vie des grandes écoles est bien différente de celle des lycées, où tout est méthodique, régulier. La bourse de l'oncle, qui devait subvenir à tout, s'en aperçut plus d'une fois. Quelque riche que l'on soit, on n'est pas paysan pour ne pas connaître la valeur précise d'une pièce de cent sous. Mais la fin était si



L'éditeur: Siey & Co. de Roubaix, 11, Paris

586 bis

LE MONITEUR DE LA MODE.

Paris, Rue Richelieu, 92.

Bonnets et Lingerie de M^{lle} Anna Loth.

Janvier 1860.

belle qu'il ne fallait pas lésiner sur les moyens, et l'oncle payait à peu près sans murmurer.

Félix Cassegrain fut reçu licencié en droit après quatre années de cette bonne existence qu'on appelle la vie d'étudiant. Ce fut un beau jour pour l'oncle Campestris que celui où il vit son neveu en grande tenue devant les magistrats prêter son serment professionnel. Toulouse la Romaine n'était pas assez grande pour contenir cet homme. Sa figure rayonnante semblait dire à tous les passants la grande nouvelle qui allait porter l'illustration dans sa famille.

Après l'audience, il prit fièrement le bras de son neveu et courut avec lui toute la ville, des allées Lafayette au faubourg de la Dorade.

En ce moment, il n'aurait tenu qu'à Félix Cassegrain de tirer de son oncle tout ce qu'il aurait voulu. Il y mit de la discrétion et se contenta de lui faire acquitter les dettes qu'il avait contractées un peu partout, afin de suppléer à l'insuffisance de la pension qui lui était allouée. Un avocat ne saurait avoir de dettes à son début, et l'oncle était trop heureux d'aplanir tous les abords de la carrière de son neveu.

La liquidation financière terminée, Campestris conduisit Félix dans le village qu'il habitait à quelques kilomètres de Saint-Girons. Puisqu'il payait, Campestris était bien aise de faire connaître son neveu aux campagnards qui formaient sa société habituelle. On avait si souvent et si longuement parlé de ce jeune homme qu'il fallait bien le faire voir enfin, et juger de l'effet que produiraient ses vastes connaissances sur tous ces illettrés. Félix n'avait rien à refuser à un oncle tel que Campestris, et il se montrait d'autant plus prompt à satisfaire les moindres désirs du vieux campagnard qu'il nourrissait en cachette un projet dont l'exécution était impossible sans le secours avoué.

Ce projet, c'était de faire un voyage à Paris ou dans la capitale, comme on disait encore alors au village.

Ce voyage que projetait le neveu fut présenté à l'oncle comme un complément utile, indispensable des études déjà faites, si l'on voulait se rendre capable d'aborder toutes les questions qu'un avocat est susceptible d'avoir à débattre. L'oncle n'opposa qu'une faible résistance. Quand une fois ils sont entrés dans une voie, il n'y a pas de gens plus tenaces que les paysans. On avait maintenant accompli la plus grosse portion de la besogne. Ce n'était pas le moment de reculer. Pierre Campestris ne recula point.

II.

Le voyage fut donc résolu.

Si le neveu ne partit pas sur-le-champ, c'est qu'il voulut, en restant quelques jours de plus auprès de son oncle, lui prouver qu'il ne détestait nullement la campagne et qu'il y resterait éternellement s'il était le maître de vivre à sa guise. Le brave homme d'oncle fut dupe de ce stratagème, et il fut le premier à rappeler à son neveu que la saison avançait et que le devoir d'un avocat stagiaire lui ordonnait d'être le premier à son poste.

La bourse amplement garnie, Félix Cassegrain

partit, abandonnant sans regret la maison de son oncle et ne rêvant que plaisirs parisiens.

Ce qu'il fit à Paris, je ne vous le dirai pas. Vous le devinerez, sans doute. Il aimait le plaisir; il le rechercha comme un homme qui serait venu au monde avec vingt-cinq mille livres de rente. La pension servie ponctuellement par l'oncle suffisait à peine à ce que nous nommons argent de poche. Des dettes, dont le chiffre grossissait chaque jour, fournissaient aux autres besoins. Félix s'était promptement mis au courant de tous les expédients parisiens qui viennent en aide aux ressources insuffisantes d'un jeune homme, et nul n'était plus habile que lui à les exploiter.

Dans cette vie de désordres, il n'y avait qu'un devoir auquel Félix fût resté scrupuleusement attaché: il entretenait avec son oncle une correspondance fort régulière. Les lettres de son neveu faisaient les délices de M. Campestris. Il les montrait orgueilleusement à ses voisins et parvenait ainsi à faire partager par tous ces campagnards l'enthousiasme qu'il avait toujours fièrement professé pour le jeune Cassegrain.

Oté de ses affaires courantes, le brave homme n'était pas fort. Si nul ne savait mieux que lui écouler à propos ses denrées et profiter du moment opportun pour acheter un champ à sa convenance qui arrondissait son domaine, en revanche, dans les affaires générales, et surtout dans les affaires intellectuelles, il appartenait à cet ordre de gens qui font sans sourciller erreur du tout au tout. Son neveu, avec son titre d'avocat et ses succès de lycée, n'avait pas son pareil sous la calotte des ciels, surtout depuis qu'il habitait Paris, et ses voisins ne pouvaient détromper M. Campestris.

Il arriva cependant ce qui arrive toujours tôt ou tard avec la vie que menait Félix Cassegrain. Un jour, il se trouva à bout de ressources, ou plutôt à bout d'expédients. Toutes ses ficelles étaient usées, et il lui devenait absolument impossible de vivre sur le pavé de Paris. Pour comble de disgrâce, il était allé jusqu'à s'engager par écrit envers ses créanciers, et aux jours des échéances sa signature avait été protestée, ce qui le mettait aux prises avec la justice consulaire.

C'était une occasion superbe pour un jeune avocat de faire des débuts éclatants. Mais Félix songeait bien à débiter! S'il pensait à la barre d'un tribunal, il ne lui entra pas seulement une minute dans la cervelle qu'il pouvait y figurer avec la robe de défenseur sur les épaules. D'ailleurs, il n'avait pas de robe. C'était le seul vêtement peut-être qui manquait aux potences de son porte-manteau. Félix songeait aux moyens qui lui restaient de se tirer d'affaire.

Le jeune homme avait une de ces imaginations méridionales qui ne travaillent jamais en vain. C'est pour elles qu'a été dit le mot de l'Écriture, « quiconque cherche trouvera. » Or, Félix cherchait, il trouva. Bien d'autres à sa place auraient hésité avant de s'engager dans la voie qui s'ouvrait devant lui. Mais lui, toute réflexion faite, n'hésita pas. Ce qu'il avait imaginé devenait un moyen de salut, et se sauver était pour le moment de la plus impérieuse nécessité.

III.

En menant la vie élégante du monde parisien, il avait noué des relations de camaraderie avec une foule de gens qui à un moment donné devaient lui devenir utiles. Il avait surtout recherché des journalistes, qui sont naturellement d'abord faciles et surtout presque toujours fort portés à l'obligeance. Il les avait rencontrés un peu partout, et comme il se plaisait fort dans leur société, il n'avait jamais par sa faute laissé rompre des relations que le hasard avait le plus souvent entamées.

Dans l'extrême péril où se trouvait Félix Cassegrain, c'est dans les journalistes, ses amis, qu'il comptait rencontrer un point d'appui pour se tirer d'affaire.

Félix connaissait son oncle bien mieux que le code. Il savait toutes les rubriques de vanité qui servaient de mobiles à la plupart de ses actions et, les journalistes aidant, il espérait avoir bon profit à exploiter cette vanité.

Le plan que conçut le jeune homme était de ceux qui conduisent plus rapidement à la police correctionnelle qu'à la fortune. Il écrivit d'abord à son oncle pour lui dire que les médecins lui conseillaient, pour rétablir sa santé délabrée par l'excès du travail, d'aller pendant quelques mois respirer l'air natal. Ce voyage distrairait en même temps et l'esprit et le corps.

Comme on peut bien le penser, la réponse de l'oncle Campestris ne se fit pas attendre. Elle arriva par le retour du courrier. Le brave homme était trop heureux de revoir son neveu et de le faire revoir à ses voisins, et il lui envoyait une somme assez ronde pour qu'il ne fût pas arrêté par les nécessités du voyage.

Cet argent arriva fort à propos, et Félix Cassegrain n'eut garde d'en donner la moindre parcelle à ses nombreux créanciers. En revanche, avant de partir, il convia à un superbe banquet quelques-uns des amis sur lesquels il comptait s'appuyer pour mettre à exécution le plan qu'il avait projeté. Entre la poire et le fromage, il sut adroitement glisser à l'oreille de l'un d'eux que bientôt il aurait un service à lui demander ainsi qu'à ses camarades. Celui auquel il s'était adressé promit pour tout le monde, et Félix partit la tête pleine des plus douces espérances, et faisant mille châteaux en Espagne.

Il ne se réveilla qu'en arrivant à la maison de campagne de son oncle.

IV.

M. Campestris avait tout préparé pour recevoir comme il convenait son héritier présomptif, un avocat qui avait complété ses études par un séjour de trois années dans la capitale. Ce n'était pas l'enfant prodigue qui revenait au foyer paternel. Pour l'oncle Campestris, cette parabole avait toujours été une lettre morte. Il ne lui aurait pas été possible d'imaginer que son neveu fût capable de se livrer à un excès quelconque. Néanmoins il tua le veau gras ; ou, pour parler sans métaphore, il fit main basse sur sa

basse-cour, mit en mouvement toutes les broches et toutes les casseroles de sa maison et invita tous ses voisins pour le jour où devait rentrer son neveu.

Félix s'attendait à une semblable réception, et il s'était préparé en conséquence.

Il arriva vêtu fort élégamment quoique sans recherche aucune. Au premier abord, des yeux, même plus exercés que ceux des paysans auxquels il allait avoir affaire, l'auraient pris pour un notaire ou pour un sous-préfet en tournée dans son arrondissement. Il avait banni tous les oripeaux des toilettes parisiennes. S'il avait une montre dans son gousset, il avait oublié d'étaler sur son gilet une élégante chaîne d'or chargée de breloques. En un mot, il s'était arrangé pour plaire à tout le monde, sans offusquer personne ; et, dès le premier abord, il réussit à merveille.

L'oncle Campestris était le plus heureux de tous les hommes. Il ne se lassait point de regarder Félix et de lui trouver toutes les perfections. Autour de lui, chacun se serait bien gardé de le contredire, car tout le monde partageait son enthousiasme. Plus d'un père aurait voulu avoir pour fils un semblable neveu.

Dès le lendemain, Félix se mit en mesure de dresser ses batteries, car au milieu de l'heureux effet qui se produisait, le jeune homme ne perdait pas un seul instant de vue le plan qu'il avait conçu.

Un jour, cédant aux instances d'un de ses amis de Toulouse, qui lui avait dit que la vie était intolérable à la campagne sans un journal de Paris pour vous tenir au courant de toutes les nouvelles, l'oncle Campestris s'était abonné au *Constitutionnel*, et depuis cette époque, il renouvelait périodiquement son abonnement tous les six mois, avec la probité d'un honnête campagnard qui connaît la valeur d'une échéance. Bien plus, payant pour recevoir ce journal, il se croyait obligé de le lire, et s'en acquittait tous les jours, Dieu sait comme !

Cette habitude de son oncle fit sourire Félix. Il aurait minutieusement dressé le piège dans lequel il voulait faire tomber le brave homme que ce piège n'aurait pas été mieux tendu. On eût dit que tout concourait à plaisir à pousser le jeune avocat sur la voie dans laquelle il s'était engagé. Au nombre des amis de Félix se trouvait précisément un rédacteur du *Constitutionnel*, et celui-là même qui fabriquait les nouvelles diverses, ces fameuses nouvelles qui faisaient l'admiration des nombreux abonnés de ce journal.

Un mot de Félix à cet ami complaisant suffit pour que cette feuille publique insérât sur-le-champ la note suivante :

« Il circule des bruits sur un prochain remaniement dans le personnel de nos grandes administrations. Le ministère de l'intérieur comprend enfin qu'il doit appeler des jeunes gens pleins de force et d'intelligence à la gestion des affaires du pays. Il va y avoir dans quelques jours un grand mouvement dans les préfectures et les sous-préfectures. Quelques préfets seront mis à la retraite ; d'autres seront appelés au conseil d'État. Parmi les jeunes gens que l'on nomme comme devant entrer dans le nouveau personnel, nous sommes heureux de pouvoir citer M..., M..., M... et M. Félix Cassegrain, jeunes avocats du plus grand avenir. »

Quand l'oncle lut cette note qu'une habileté perfide avait mise en vedette, il resta quelques instants sans en croire ses yeux. Son neveu ne lui avait jamais parlé de ses projets pour l'avenir, et l'oncle n'avait même jamais songé à l'interroger là-dessus. Tant cet avenir l'inquiétait peu! Cependant la chose était là sous son nez, imprimée dans un journal de Paris qui ne pouvait être que bien informé. Le doute n'était donc pas possible. Il aurait fallu pour soupçonner un piège avoir bien des idées qui manquaient totalement à M. Campestris. Le jeune homme avait bien jugé son oncle.

V.

Le brave homme ne put longtemps contenir sa joie. Levé avant l'aube selon sa coutume, il avait déjà visité tout le voisinage quand il vit Félix, et l'heureuse nouvelle circulait déjà dans tout le village.

— Ah! ça, mon neveu, lui dit son oncle en l'abordant avec un visage rayonnant de bonheur, tu ne m'avais pas dit que bientôt nous verrions en toi un sous-préfet?

— Mais, mon oncle, comment vous l'aurais-je dit, je ne le sais pas moi-même...

— Allons, allons! fais le discret, même avec ton oncle, avec ton meilleur ami... C'est bien, je reconnais là le caractère de ta pauvre défunte mère... Heureusement, nous avons les journaux de Paris pour nous tenir au courant des nouvelles qui nous intéressent.

— Enfin, mon oncle, me direz-vous ce dont il s'agit?...

— Tiens? puisque mes paroles ne te suffisent pas et qu'il faut te fournir des preuves convaincantes... Lis à ton tour ce que j'ai lu ce matin dans mon journal.

Et en parlant ainsi, M. Campestris tendit à son neveu le numéro du *Constitutionnel*, qu'il avait mis soigneusement dans sa poche pour le faire lire à ses voisins, chose qu'il ne faisait que dans les circonstances graves.

Félix Cassegrain prit le journal en homme qui attache une grande importance aux papiers publics, et lut la note en ayant l'air d'en peser tous les termes.

— Eh bien! nieras-tu maintenant encore, et feras-tu le dissimulé? reprit l'oncle en serrant précieusement le journal que lui rendait son neveu.

— Puisqu'il faut vous le dire, mon oncle, j'avouerais que j'avais conçu quelques espérances de ce côté, mais je ne croyais pas qu'elles fussent si près de se réaliser.

— Tant mieux, mon garçon. C'est comme cela qu'il faut être.

— Oui, mon oncle; j'ai pensé qu'en ne me berçant pas à tout propos d'espérances qu'un rien suffit pour réduire à néant, je ne serais pas exposé à voir se changer en fumée toutes mes illusions de jeune homme, comme on ne le voit que trop chaque jour.

— Bien raisonné, mon neveu. Je vois que l'éducation ne t'a pas enlevé un grain de ton bon sens.

— Au contraire, mon oncle; et, à mon avis, s'il y avait plus d'hommes de bon sens...

— Eh bien?

— Nous ne verrions pas toutes les folies que nous sommes obligés de coudoyer chaque fois que nous sortons sur la rue. Avec la saine raison que la nature a mise en nous, nous serions en état de nous tirer adroitement des plus mauvais pas.

— Ah ça! mon neveu, sais-tu que tu es un puits de sagesse?

— J'ai fait ce que j'ai pu, mon oncle.

— Et il n'y a que Paris pour former un homme de la sorte.

— Il est positif, mon cher oncle, qu'à Paris on est bien vite rompu avec toutes les choses de la vie, et l'expérience arrive avant l'âge pour qui sait réfléchir.

— Bien dit, mon neveu. Aussi je m'applaudis tous les jours de t'y avoir envoyé, et tu le vois, je touche au moment où je vais être amplement récompensé de tous mes sacrifices. Puisque le journal l'a dit, ta nomination ne saurait tarder.

— Espérons-le, mon oncle, cependant ne nous hâtons pas de croire...

— C'est bon, c'est bon, monsieur le discret.

— Qui sait? Souvent des raisons politiques éloignent...

— Mon neveu, n'oublie jamais cette parole de feu mon père: l'honnête homme est celui qui sert également bien tous les gouvernements.

— Bien dit, mon oncle.

— Ah! que ma pauvre sœur serait contente, si elle pouvait voir son fils aujourd'hui.

— Ne parlez pas ainsi, mon oncle, vous me fendez le cœur.

— Oui, mon garçon; je sais combien tu aimais ta mère. Mais je l'aimais bien aussi de mon côté, et aujourd'hui il nous est bien permis de songer à elle, et de parler de cette bonne défunte sans qu'aussitôt les larmes nous viennent aux yeux.

A ces dernières paroles, Félix Cassegrain se détournait comme pour cacher son émotion à son oncle. Il prit même son mouchoir dans sa poche et feignit d'essuyer des larmes qui n'avaient jamais humecté sa paupière. Le brave Campestris fut la dupe de ce manège. Il n'en aimait que plus violemment encore son neveu qui avait su si précieusement conserver, malgré l'éloignement et l'absence, tous ses trésors de sensibilité.

VI.

Les jours qui suivirent, le neveu fut par son oncle entouré de soins et de prévenances encore plus que par le passé. Félix Cassegrain avait, aux yeux de M. Campestris, sur le front l'auréole des hommes supérieurs.

Cependant plus d'un mois s'écoula sans que rien vint justifier les espérances conçues sur la foi de la note du *Constitutionnel*. Après la profession de principes qu'il avait faite à M. Campestris, Félix avait le droit de se montrer sans inquiétude et sans anxiété à propos de ce retard.

Mais il n'en était pas de même de son oncle. La fièvre de l'impatience dévorait ce brave homme, qui ne comprenait pas qu'on pût hésiter à nantir son neveu d'une sous-préfecture.

Enfin, n'y pouvant plus tenir, il vint un matin trouver Félix.

— Mon ami, lui dit-il, il est bon d'avoir de la patience et de la philosophie. Cependant, il ne faut abuser de rien et encore moins des meilleures choses.

— Que voulez-vous dire, mon oncle?

— Voyons, ne fais pas le rusé avec moi, tu sais bien que c'est inutile.

— Je vous jure, mon oncle, que j'ignore complètement...

— Encore!... Enfin, puisque tu y tiens absolument, je vais mettre les points sur les *i*.

— Parlez, mon oncle; je me fais tout oreilles pour vous écouter.

— Voici ce qui m'amène auprès de toi. Je trouve que ta nomination à une sous-préfecture quelconque se fait attendre bien longtemps.

— Que voulez-vous que j'y fasse, mon oncle? Moi-même, sans en rien dire, je passe ma vie à me creuser la tête pour trouver la cause de ce retard.

— Bien, bien!... Et l'as-tu trouvée?

— Non, mon oncle. Je la cherche peut-être où elle n'est pas.

— Enfin, vois-tu quelque obstacle à ta prochaine nomination?

— Oh! pour cela, mon oncle, j'en vois de tous les côtés, et rien ne m'étonnerait moins que de me voir renvoyé à un autre remaniement du personnel administratif.

— Que dis-tu là, mon neveu? Est-ce que tu déraisonnes aujourd'hui?

— Nullement, mon oncle. Je vous prie de croire que je n'ai jamais été plus sain d'esprit et de corps qu'en ce moment et que je sais parfaitement ce que je dis.

— Alors, pour parler de la sorte, tu dois avoir quelque motif grave...

— J'ai, mon cher oncle, l'expérience de la vie et de la façon dont se traitent ces sortes d'affaires. Je n'ai pas vécu au milieu de ce grand Paris que vous connaissez à peine de nom, sans savoir au juste comment un nom est remplacé par un autre sur une nomination prête à être signée...

— Explique-toi donc plus clairement, si tu veux que je comprenne tout à fait.

— Écoutez-moi, mon oncle. Puisque vous me pressez ainsi, je vais m'ouvrir à vous sur des choses dont il me répugnait profondément de vous parler.

— Accouche donc, tu vois bien que tu me tiens sur le gril.

— Mon oncle, reprit Félix d'un ton pénétré, voilà plusieurs années que vous me servez une pension de la façon du monde la plus généreuse. Vous m'avez fait élever au lycée de Toulouse; vous m'avez fait avocat. Quand il s'est agi de m'envoyer à Paris pour compléter mon éducation, vous n'avez pas hésité un seul instant, et je vous prie de croire que tous vos bienfaits ne sont pas tombés sur un ingrat. A Paris, j'ai été obligé de mener la vie des jeunes avocats stagiaires. Or, pour rien au monde je n'aurais voulu vous dire que la pension que vous allouiez à mon entretien était insuffisante. J'ai fait comme tout le monde, comptant par un travail personnel suppléer à ce qui me manquait. Mais bientôt je me suis aperçu que je sacrifiais le présent à l'avenir, que, pour gagner quelque argent, je négligeais d'acquérir des connaissances qui me feraient probablement défaut

plus tard. Alors j'ai changé de système. Voulant que vous puissiez, dans quelques années, être fier de votre œuvre, j'ai renoncé aux quelques travaux lucratifs que je me procurais fort difficilement et avec une perte de temps énorme, et je me suis tout entier adonné à l'étude, contractant des dettes pour trouver ce qui me manquait. Qui vous dit que quelque malveillance, quelque rivalité n'aurait point prévenu le ministre de ces dettes, et que ce ne soit pas là ce qui empêche ma nomination immédiate?

M. Campestris demeura pensif à cette révélation inattendue, non pas qu'il se doutât un seul instant du piège tendu à sa bonne foi, mais bien pour peser et mesurer l'obstacle qui se levait soudain devant la chose qu'il eût jamais le plus violemment désirée. Pendant ce temps, sans que sa figure en trahit quoi que ce soit, l'anxiété la plus vive était au cœur de Félix Cassegrain. Le grand coup projeté était frappé maintenant. Restait à savoir si l'on aurait en pure perte mis tous ses ressorts en mouvement.

L'hésitation et les incertitudes ne furent pas de longue durée.

— Mon neveu, dit l'oncle après avoir réfléchi, quoique avec les meilleures intentions du monde, tu as eu tort de ne l'ouvrir franchement à moi et de ne pas me faire connaître tout de suite l'insuffisance de la pension que je te servais.

— Que voulez-vous, mon oncle? Vos bontés pour moi ont toujours été si grandes, que je craignais à la fin de devenir importun et d'abuser...

— Allons, tu n'es encore qu'un enfant, malgré ton titre d'avocat. Heureusement le mal est de ceux qui peuvent se réparer promptement. Combien dois-tu?

— Ah! mon oncle, une somme bien forte.

— Parleras-tu, bourreau? Je te demande combien tu dois.

— Dix mille francs, dit le neveu en baissant la tête.

— Tu as raison, c'est une somme; on ne trouve pas dix mille francs sous le pied d'une vache; mais quelquefois on peut la trouver ailleurs. Et tu crois que si tes dettes étaient payées, les difficultés de ta nomination seraient aplanies?

— Franchement, mon oncle, je le crois, j'avais une promesse sur laquelle j'avais tout lieu de compter, et il faut qu'on m'ait puissamment desservi auprès du ministre pour que ma nomination n'ait pas encore paru.

— Eh bien! nous réparerons tout cela. Et que ceci, mon neveu, te serve de leçon; une autre fois ne sois pas aussi défiant et aussi circonspect avec un oncle qui t'a servi de père et ne se considère que comme l'usufruitier d'une fortune qu'il doit te laisser un jour. Ce que tu prends aujourd'hui, tu le trouveras en moins plus tard.

Et, sans ajouter une parole inutile, M. Campestris laissa son neveu tout émerveillé de la réussite si prompte et si complète de son fameux plan de campagne.

Quelques heures après, l'oncle remettait à Félix douze au lieu de dix billets de mille francs, et entre le vieillard et le jeune homme, il fut convenu que celui-ci repartirait sur-le-champ, afin de rattraper avec rapidité, par d'actives démarches, tout le terrain

que la malveillance aurait pu faire perdre. Son oncle le voulait sous-préfet à tout prix.

Félix ne demandait qu'à quitter cette campagne dont le séjour commençait à lui devenir insupportable. Il lui tardait de revoir Paris, et ce désir fut encore activé par la possession d'un trésor capable d'adoucir sur-le-champ et de rendre semblables à des agneaux ses plus farouches créanciers.

L'oncle hâta les préparatifs de ce départ. Il lui semblait maintenant que chaque minute passée par Félix auprès de lui était la minute qui allait renverser toutes les espérances conçues. S'il en eût été ainsi, en effet, jamais M. Campestris ne se serait consolé. En homme habile, Félix se laissa donc faire violence et partit en faisant à son oncle les adieux les plus tendres et les plus dévoués.

Nous ne dirons pas maintenant les émotions qui suivirent ce départ, on les devine. Après quinze jours de nouveau séjour à Paris, Félix Cassegrain mit le comble à sa rouerie en écrivant à son oncle une longue lettre pleine des détails les plus circonstanciés sur ses démarches et sur tout ce qui s'était passé en son absence. La lettre se résumait par ce grand mot : Il est trop tard.

En effet, quand Félix Cassegrain était arrivé à Paris, le travail ministériel qui avait servi de prétexte à sa ruse se trouvait terminé, et les nominations parurent au journal officiel le jour même où le jeune homme mettait sa lettre à la poste. Comme on le pense bien, Félix ne s'y trouvait pas. Pour consoler son oncle et ménager en même temps cette mine inépuisable qui rendait avec prodigalité à la circulation les trésors depuis longtemps amassés avec lenteur, le neveu avait bien soin d'ajouter que tout n'était point fini encore ; que l'occasion manquée cette fois se représentait chaque jour, et qu'il fallait agir de façon à ne plus la laisser échapper désormais. De la sorte, il trouvait moyen de réparer un peu l'échec présent et ménager l'avenir.

Ce qu'il y eut de plus bizarre dans tout cela, c'est que Félix Cassegrain prit au sérieux la note qu'il n'avait obtenue que de la complaisance des journalistes. En conséquence, il se mit dans la tête d'arriver à une sous-préfecture, et, ses créanciers satisfaits, il fit d'actives démarches pour atteindre ce but.

VII.

Félix ne manquait ni d'esprit, ni de savoir, ni d'intrigue surtout. Il aurait donc pu faire un sous-préfet comme un autre, et il n'y avait rien de déraisonnable dans ce qu'il ambitionnait. Mais sa bonne étoile sembla l'abandonner au moment où il quittait les sentiers de traverse dans lesquels il avait toujours marché pour entrer dans les chemins battus. S'il put mettre de l'ordre dans sa vie et retrouver cette aptitude au travail que nous perdons si volontiers au sortir du collège, il ne put empêcher les langues de parler, ni surtout faire oublier ses anciennes fredaines.

Félix Cassegrain avait été un héros de dissipation, et sa dernière histoire avec son oncle, qu'il n'avait pas su tenir cachée, défrayait souvent les conversations de ces espèces de bohémiens qui vivent en grand nombre sur l'asphalte parisien. L'expédient était si neuf et si simple en même temps, l'affaire avait été si

promptement et si habilement menée à une réussite complète, que plus d'un aurait tenté de renouveler l'aventure pour son propre compte, s'il avait eu un oncle comme M. Campestris ; c'était là le point difficile.

Pendant ce temps, Félix travaillait avec une grande assiduité. Il fréquentait le Palais et parvenait à se créer à droite et à gauche des protecteurs. Encore une année de ce régime et il pouvait répondre du succès.

Toutes les lettres du jeune homme à son oncle étaient pleines de ses espérances, qui, cette fois, n'étaient pas des espérances en l'air. Le brave homme, avec une naïveté digne de l'âge d'or, croyait à tout ce que lui disait son neveu et faisait partager sa croyance à ses voisins. Pour ces honnêtes paysans, Félix était un de ces hommes rares auxquels les plus éminentes fonctions appartiennent de droit. En les en investissant, on ne fait que rendre justice à un mérite incontestable.

Les choses en étaient là lorsque ses affaires appelèrent M. Campestris à Toulouse.

Il n'avait pas revu la vieille cité romaine depuis le jour à jamais mémorable où son neveu avait prêté le serment professionnel d'avocat. M. Campestris ne se rappelait jamais ce jour sans sentir une émotion profonde gagner son cœur. Il revoyait alors cette Cour imposante devant laquelle Félix avait juré solennellement d'être le défenseur de la veuve et de l'orphelin. L'oncle ne pensait pas qu'on ne défend jamais que ceux qui sont attaqués, et que ceux qui veulent dépouiller la veuve et l'orphelin trouvent toujours des avocats pour soutenir leurs prétentions. Si cette pensée était venue à son esprit, M. Campestris l'aurait chassée comme mauvaise. Le bonheur rend aisément optimiste.

Il était donc heureux de revoir Toulouse et de retrouver toutes les émotions de cette grande journée. Il se hâta de terminer ses affaires pour repasser par tous les lieux où son neveu l'avait conduit. Par scrupule même, il était descendu à l'hôtel où il avait logé une première fois. Il prit ses repas à la même table d'hôte et revint au même café que jadis fréquentait Félix Cassegrain. Mais là une singulière déception l'attendait.

L'établissement était plein de monde comme à l'ordinaire. Il y avait là surtout bon nombre de jeunes gens des écoles qui jouaient leur consommation journalière en parlant de toute sorte de choses. La présence d'une figure nouvelle n'était pas de nature à les intimider, et ils ne se gênèrent pas plus devant M. Campestris que s'il n'eût pas été là. Or, je crois que s'ils avaient connu l'honnête campagnard, les orateurs du moment auraient été plus réservés. Ils parlaient précisément de tous les moyens employés d'ordinaire pour forcer un père, un oncle, un tuteur à ajouter un supplément à la pension annuelle.

— Messieurs, dit enfin un des anciens de la bande, tout ce que vous dites là est bien vieux et bien usé. Il y a dix ans, on réussissait encore avec de semblables moyens. Moi qui vous parle je l'ai amplement prouvé. Mais aujourd'hui il faut du nouveau.

— C'est plus facile à dire qu'à trouver. Indiquez-nous le magasin où cela se vend. Nous irons le prendre à crédit, sauf à le payer double plus tard.

— Bravo ! voilà qui est parlé d'or ou comme un livre, à votre choix.

— Comme un livre mal fait, reprit le premier interlocuteur en fumant avec une méthode admirable une pipe d'un sou. Un de mes amis, un de nos anciens camarades, a prouvé qu'on pouvait trouver du nouveau et sans l'acheter, même à crédit. Il n'a pas pris de brevet d'invention.

— Ne nous faites donc pas languir ; racontez-nous ce que vous savez.

— Puisque vous m'accordez votre attention, voici le fait.

VIII.

Et sans se faire prier davantage, le vieil étudiant raconta comment un neveu avait su obtenir de son oncle un avancement d'hoirie de douze mille francs. C'était jusque dans ses moindres détails l'histoire de Félix Cassegrain et de M. Campestris. Quoique le narrateur n'eût nommé personne, il était impossible pour quiconque connaissait l'anecdote de ne pas reconnaître les personnages. L'oncle, moins que personne, pouvait faire la sourde oreille. Il ne perdit pas un mot de tout le récit, et, bien que cette histoire renversât de fond en comble l'opinion qu'il s'était faite de son neveu, il ne pouvait en révoquer en doute l'authenticité.

Il sortit le cœur gros de ce café où il était entré si joyeux, et pendant quelque temps il vagua dans les rues de Toulouse, sentant son cerveau tourbillonner, comme s'il eût été embarrassé par les fumées de l'ivresse. Le grand air fit du bien à ce brave homme et lui permit d'envisager la situation avec le sang-froid que nécessitait une détermination à prendre. Car il ne pouvait accepter sans regimber ce rôle de dupe de son neveu qu'on lui faisait jouer publiquement. Payer, passe encore ; mais être tourné en ridicule, c'était ce que ne pouvait accepter M. Campestris.

Il revint à pas lents à son hôtel, et ayant trouvé assez de calme pour rassembler ses idées, il mit ses lunettes sur son nez et écrivit à Félix :

« Mon neveu,

» Si tu ne m'avoues sur-le-champ la farce dont tu as rendu ton oncle le jouet, je pars pour Paris. Il y aura dans ma malle deux pistolets, un pour toi, l'autre pour moi.

» Ton oncle,
» CAMPESTRIS. »

La foudre tombant aux pieds de Félix Cassegrain, ne l'aurait pas plus soudainement frappé que la réception de cette lettre. Il travaillait avec ardeur et chaque jour le rapprochait du but qu'il s'était proposé d'atteindre. Après le premier moment passé, ce qui l'étonna plus que toute chose, ce fut de voir son oncle mis au courant de ce qu'il croyait oublié ou ignoré de tout le monde.

Cependant, comme il connaissait M. Campestris homme de résolution et parfaitement capable d'en venir à quelque extrémité, il n'hésita pas à répondre.

« Mon oncle,

» Dans l'intérêt de deux cervelles qui me sont également chères, je crois devoir agir avec une entière franchise. Oui, mon oncle, je vous avouerai tout ce que vous voudrez et bien d'autres choses encore, si je ne craignais d'abuser de votre patience.

» Votre neveu,
» Félix CASSEGRAIN. »

Cette lettre ne fit qu'agiter encore la bile de M. Campestris. Ainsi, de son aveu même, son neveu l'avait joué et plus d'une fois. Il répondit sur-le-champ.

« Mon neveu,

» Je ne t'en demandais pas autant. Mais puisque tu avoues, je te prévient qu'à partir de ce jour, je te coupe les vivres.

» Ton oncle,
» CAMPESTRIS. »

A cette nouvelle lettre, Félix se contenta de répondre un mot :

Merci !

Et il signa.

La feuille de papier sur laquelle tout cela avait été écrit, car les réponses s'écrivaient au bas, et oncle et neveu se contentaient de changer l'enveloppe, présentait en ce moment un singulier spécimen des autographes domestiques. Les réponses du neveu valaient les lettres de l'oncle.

IX.

La correspondance n'alla pas plus loin, et Félix, qui était en train de conquérir une position honorable, poursuivit avec ardeur. Il comptait sur le temps pour apaiser les ressentiments de son oncle ; il comptait aussi beaucoup sur la visite qu'il lui ferait lorsqu'il serait investi de fonctions publiques. Félix raisonnait en homme qui n'a étudié le cœur humain qu'en courant et qui arrange un peu les passions au gré de ses fantaisies et de ses désirs.

Il n'avait jamais vu tomber subitement des hommes, la veille encore pleins de santé et de vigueur ; il avait encore moins recherché les causes de ces chutes soudaines.

Or, ce n'est jamais impunément qu'on bouleverse tout à coup de fond en comble les idées d'un homme comme M. Campestris. Depuis plusieurs années, il s'était habitué à voir dans Félix Cassegrain la perle des neveux. Et voilà qu'il lui fallait déchanter, reconnaître qu'il ne valait pas mieux que tant d'autres, et qu'il était même capable de tromper son oncle. La santé du pauvre homme fut profondément altérée de cette secousse. Depuis le voyage de Toulouse, elle ne fit que décroître, et les choses vinrent à ce point que lui-même s'aperçut que le chagrin le ruinait et qu'il était menacé de ne pas voir les prochaines feuilles.

Il n'essaya pas de résister au mal qui abrégeait sa vie. Il était résigné à mourir, puisqu'il ne pouvait plus croire à ce neveu sur la tête duquel il faisait reposer ses plus douces espérances. Ses voisins re-

marquèrent que, depuis le voyage de Toulouse, il ne parlait plus de Félix; on remarqua également que les lettres de Paris n'arrivaient plus à termes périodiques; et tout bas, tout bas, dans les veillées, on commenta ce double silence.

Enfin, un jour qu'il paraissait encore plus délabré que la veille, M. Campestris fit seller un cheval et se rendit chez le notaire du canton. Ce qu'il y venait faire, on ne le sut que quelque temps après; c'était son testament en suivant toutes les formes et prescriptions légales, et dans cet acte il déshéritait son neveu.

Le tabellion fut muet comme la tombe; le secret resta entre son client et lui, et quand M. Campestris se coucha pour ne plus se relever, personne ne put avertir Félix Cassegrain.

Mais le hasard n'abandonne pas ainsi ses droits, et il devait encore intervenir d'une façon assez singulière pour donner un dénouement moral à cette histoire vraie.

Félix touchait enfin à l'objet de ses plus violents désirs. Il venait d'être compris dans une promotion considérable de jeunes sous-préfets. A peine sûr de son fait, il prit la poste et partit pour les Pyrénées afin d'apporter lui-même cette nouvelle à son oncle et rentrer par elle dans ses bonnes grâces.

La poste va vite, mais la maladie va plus vite encore. Félix, en arrivant, trouva son oncle dans son lit, mais si pâle, si défait, si exténué, que le neveu semblait venu juste à temps pour recevoir son dernier soupir.

La scène qui suivit fut déchirante. Félix Cassegrain versa d'abondantes larmes qui paraissaient sincères, et sa conduite récente militait assez en sa faveur pour que M. Campestris ne se montrât point inflexible. L'oncle, en effet, pardonna en couvrant son neveu de baisers qui témoignaient d'une affection inaltérable. Puis tout à coup il se souvint de ce qu'il avait fait et alors il réclama le notaire à grands cris. Des exprès coururent aussitôt chercher l'officier public. Mais, malgré toute leur diligence, quand le notaire arriva, il était trop tard. M. Campestris était tombé dans l'assoupissement qui précède la mort. La joie de revoir son neveu, de le revoir tel qu'il l'avait rêvé, avait déterminé chez le vieillard une crise fatale. Les organes n'étaient plus en état de supporter la moindre émotion, et la mort accomplit aussitôt son œuvre avec rapidité.

X.

Le lendemain le notaire ouvrit le testament qui contenait les dernières volontés du défunt. Ce ne fut pas sans étonnement que les témoins entendirent la lecture d'un acte par lequel M. Campestris léguait tous ses biens à la commune dans laquelle il avait passé une vie longue, calme et heureuse. Ainsi Félix Cassegrain, l'unique parent de ce brave homme, se trouvait totalement dépouillé. Disons toutefois à sa louange qu'il se montra profondément affligé sur la tombe de son oncle. Il est vrai qu'il avait conquis par son travail une bonne sous-préfecture pour se consoler de la perte d'un héritage qui semblait ne pas devoir lui échapper.

Georges BELL.

LES ANGOISSES DE BÉNÉDICT.

(Voyez le numéro précédent.)

Le jeune homme se promenait tristement dans une allée du jardin; il relisait encore une lettre qu'il se proposait d'envoyer à la Duval, lettre dont il voulait d'abord donner connaissance à l'abbé, son ordinaire conseiller.

Du plus loin qu'il aperçut son respectable ami, Bénédicte s'élança :

— Vous voilà! vous voilà! s'écria-t-il.

— Oui, mon enfant. Je regrette d'avoir été absent de chez moi, lorsque vous vous y êtes présenté. Revenu aujourd'hui à Rouen, j'accours.

— Jamais vos conseils excellents ne m'ont manqué, monsieur l'abbé; jamais je n'en ai eu plus besoin qu'à cette heure...

— Je le craignais... Voyons, cher Bénédicte, qu'y a-t-il?

— Lisez.

Telle fut l'unique réponse de Bénédicte. L'abbé Charles prit de ses mains la lettre, qu'il lut à voix basse :

« Madame,

» Plaignez-moi et ne m'accusez pas. Le malheur m'accable; l'espoir que j'avais conçu a disparu. Je me suis adressé à mon père; je lui ai ouvert mon cœur; je lui ai dépeint l'état de langueur de mademoiselle votre fille. Tout a été inutile. Un refus complet, implacable, a frappé mon amour.

» En pareille occurrence, il faut que je me résigne, ou que je brave l'autorité paternelle. Hélas! je n'ai pas encore la force d'adopter fermement l'un ou l'autre parti.

» Permettez-moi, madame, de vous entretenir, de voir votre fille, pour puiser dans vos paroles et dans les siennes un peu du courage qui me manque.

» Bénédicte DE LORGES. »

Lecture faite, l'abbé dit gravement :

— N'envoyez que la première partie de cette lettre, mon ami. La seconde et la troisième ouvrent devant vous une route très dangereuse.

Bénédicte baissa la tête.

— Très dangereuse! répéta-t-il avec abattement.

— Oui. Vous vous livrez à madame Alberoy, en l'interrogeant; en voyant mademoiselle Alice, vous donnez de nouveaux aliments à une passion qu'il faut éteindre, ou qui vous consumera.

Le regard de Bénédicte se fixa sur l'abbé, qui continua :

— Ah! mon cher Bénédicte, je ne vous parle pas ici au nom de la religion: c'est la raison seule que j'invoque.

— Monsieur l'abbé, votre discours me glace, fit le jeune homme, dont le cœur sautait.

— Lorsque vous m'avez confié vos perplexités, Bénédicte, ne vous ai-je pas répondu: A M. de Lorges il appartient de décider.

— C'est vrai.

— Mon opinion reste la même. Votre père refuse, inclinez-vous.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! que vos arrêts sont sévères, parfois!...

L'abbé Charles répliqua :

— Cela vient de ce que, nous, si opposés d'opinions sous le point de vue religieux, nous nous rencontrons et demeurons d'accord sur le terrain de l'expérience et de la raison.

Augustin CHALLAMEL.

(La suite au prochain numéro.)

Courrier de Paris.

Pendant que tous les Français, petits ou grands, divisés en deux camps, avaient l'esprit exclusivement préoccupé de la grande et solennelle question des étrennes, les uns songeant à ce qu'ils avaient à donner, les autres rêvant à ce qu'ils pourraient bien avoir à recevoir, quatre ou cinq théâtres s'empresaient de faire au public leur petit cadeau de fin d'année.

L'Oléon, bien que le succès du *Passé d'une femme* et du *Testament de César Girodot* soit loin d'être épuisé, ajoutait à son répertoire une comédie en trois actes et en vers de M. Paul Jüillerat, *les Équipées de Sténio*. Le titre et le nom du héros vous disent assez qu'il s'agit d'une comédie de fantaisie, d'une de ces œuvres où l'esprit du dialogue, la grâce du vers, la poésie des caractères tiennent lieu de ce qu'on est convenu d'appeler, au théâtre, logique de composition et vraisemblance d'action, ce qui n'empêche nullement la comédie de fantaisie d'être souvent plus vraie, plus vivante, de la vérité, de la vie poétiques, que les plates et vulgaires tentatives de certains réalistes. — Ce Sténio est un jeune musicien italien du XVII^e siècle qui est amoureux à en perdre la tête d'une jeune fille nommée Phœbé, et entreprend de la disputer à un tuteur ombrageux en même temps que poète ridicule, à un riche mais grotesque seigneur, et même aussi à son propre ami Micaëli. Cependant, après une foule de tours joués au tuteur Pasquale et au seigneur Babybas, le jeune fou finit par renoncer à sa conquête au profit de son ami. Il y a nombre de jolis vers et de très charmantes scènes dans cette pièce que Febvre, Thiron, Saint-Léon et madame Simon jouent avec beaucoup de verve.

À la Porte-Saint-Martin, ce n'est pas, tant s'en faut, une œuvre de pure fantaisie que nous a donnée M. Victor Séjour sous le titre de *la Tireuse de cartes*, bien que l'action se passe aussi en Italie et au commencement de ce même XVII^e siècle. L'invention du poète a une haute portée morale, philosophique, j'oserai même dire religieuse et sociale; elle remue tout un monde d'idées, de sentiments et de passions; elle émeut l'âme et fait réfléchir l'esprit. Rien n'est plus simple pourtant que la donnée. Une nourrice catholique, dans l'espoir de sauver de la mort l'enfant d'une juive, le baptise en l'absence de la mère et fait vœu de le faire élever dans la foi chrétienne. En conséquence, elle le soustrait à sa famille et meurt sans vouloir dire aux parents ce qu'elle a fait de l'enfant.

La juive, veuve et riche, parcourt toute l'Italie, cherchant vainement les traces de sa fille; c'est au bout de quinze ans, à Gènes, où elle exerce la profession de tireuse

de cartes, dans le but de surprendre les secrets des familles, qu'elle découvre sa Noëmi, adoptée sous le nom de Paula par la duchesse de Lomellini. Or, Paula vénère et adore la duchesse, elle est chrétienne fervente, tout son cœur est à sa mère d'adoption et à la religion dans laquelle elle a été élevée; cependant elle sait bien, quand Geméa lui dit : « Je suis ta mère ! » que le lien de la nature ne peut être méconnu. Tout l'intérêt puissant, élevé du drame est, vous le pensez bien, dans la lutte de ces deux mères qui se disputent l'âme de cet enfant, l'une invoquant l'éducation, la foi qu'elle lui a donnée, quinze ans de soins et d'affection qu'elle lui a consacrés; l'autre faisant valoir des titres non moins respectables, la nature, l'héritage du martyr et de l'oppression subies par ses ancêtres depuis quinze siècles, enfin ses quinze années de recherches, de souffrances, d'anxiété. C'est véritablement une scène fort belle, traitée avec une éloquence et une ampleur très littéraires, que celle où chacune de ces deux femmes plaide sa cause devant le juge dont le cœur voudrait pouvoir se partager. Paula succomberait sous les contre-coups de cette lutte si, pour amener un dénouement heureux, l'auteur ne faisait pas de cet ange l'intermédiaire d'une réconciliation bien problématique entre la mère juive et la mère chrétienne.

Madame Marie Laurent déploie un talent hors ligne dans le rôle de Geméa. Cette artiste remarquable a trouvé là une des créations les plus pathétiques, les plus éloquents, les plus complètes de sa carrière théâtrale. Mesdames Lia Félix et Suzanne Lagier la secondent admirablement. Les autres rôles sont aussi fort bien joués par madame Cornélie, MM. Vannoy, Laray et Charly.

Certes, ce n'est pas le mérite littéraire qu'il faut louer dans *le Marchand de coco* de MM. Dennery et Ferdinand Dugué, que l'Ambigu a représenté la semaine dernière. Ce drame ne brille ni par la nouveauté de l'invention, ni par la portée philosophique des idées qu'il remue. Mais on sent qu'il devait y avoir dans l'œuvre primitive, que des exigences de haute convenance ont dû faire modifier, les éléments d'une action intéressante, propre à offrir un cadre excellent au beau talent du grand comédien Frédéric-Lemaître. L'action qui se passait en 1793, dit-on, dans le drame primitif, se déroule maintenant pendant les premiers mois de 1845. Or, il n'est guère possible d'émouvoir le public en faveur de conspirateurs poursuivis sous le régime de la première restauration, aussi fortement que s'il s'agissait de victimes de la Terreur. On se doute bien à l'avance qu'ils ne seront point exécutés, et tout en sachant gré au brave marchand de coco de tous les efforts qu'il fait pour les sauver, on s'attend assurément à le voir puissamment secondé par la révolution du 20 mars. Seulement on est en droit de se demander en sortant s'ils sont définitivement sauvés, et de penser à ce qui sera advenu d'eux lors de la réaction beaucoup plus violente de la seconde restauration.

Néanmoins le talent de Frédéric-Lemaître triomphe de tout; allez le voir cet admirable comédien, dans sa scène de fausse ivresse du second acte, dans son accès de fièvre du quatrième, dans son récit à la Conciergerie; comme il anime, comme il fait vivre non-seulement son personnage, mais encore toutes les scènes où il intervient! Les autres artistes, Castellano, Omer, mademoiselle Page, le secondent avec infiniment de zèle.

Julien LEMER.

SALLE BARTHÉLEMY. — Tous les samedis, bal masqué, de huit heures du soir à six heures du matin; orchestre conduit par Bousquet. Loges, galeries, divans pour les spectateurs qui désirent tout voir sans se mêler à la foule.

Adolphe GOUBAUD, directeur-gérant.